



AVANTAGES

De l'intégration des professionnels de prévention des IAS

L'intégration des professionnels de la prévention des IAS dans le ROR valorise les ressources de ce domaine d'expertise en les rendant consultables.

Elle entre dans le cadre de l'amélioration des pratiques de prise en charge des patients.

RESSOURCE INTERNE : REFERENT ETABLISSEMENT

Dans chaque établissement un référent ROR est nommé.

Il intègre et actualise les données sur les unités de l'établissement.

Pour en savoir plus sur l'intégration de votre unité d'hygiène et des professionnels qui la composent, contactez votre référent, à défaut votre direction.

Site national du ROR

<https://esante.gouv.fr/services/referentiels/ror>

CE QUE TOUS LES ACTEURS DE LA PREVENTION DES IAS DEVRAIENT SAVOIR SUR LE

LE REPERTOIRE OPERATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)


Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins



QU'EST-CE QUE LE ROR ?

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est le référentiel régional de description des ressources sanitaires, médico-sociales et sociales.

Le ROR est géré de manière décentralisée en région : chaque région dispose d'un logiciel ROR interopérable avec les logiciels ROR des autres régions.



QUE TROUVE-T-ON DANS LE ROR ?

- ✓ L'organisation des établissements
- ✓ Le nombre et la spécificité des professionnels de santé
- ✓ La description des équipements techniques
- ✓ Les activités opérationnelles mises en œuvre pour répondre à un besoin spécifique



CONTEXTE

Le programme ROR est piloté par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et s'inscrit dans les axes de la Stratégie Nationale de Santé (SNS) en contribuant au développement des systèmes d'informations de santé.

Dans ce contexte, les CPIas Nouvelle-Aquitaine et Îles de Guadeloupe ont été missionnés par Santé Publique France pour accompagner l'intégration nationale des professionnels de la prévention des infections associées aux soins (IAS) dans le ROR.



OBJECTIF

De l'intégration des professionnels de prévention des IAS

Son objectif principal est d'aider les professionnels de santé à connaître l'offre de soins disponible afin d'améliorer le parcours du patient.